

rebondissez avec LE MICROCRÉDIT PERSONNEL



AVEC LE SOUTIEN DE

ANIMÉ PAR



LE MICROCRÉDIT PERSONNEL EN SAVOIE

Qu'est-ce que le microcrédit personnel ?

Le microcrédit personnel est un prêt bancaire, accordé à une personne physique n'ayant pas accès au «crédit bancaire classique» mais disposant d'une capacité de remboursement.

Pour quoi faire ?

Ce dernier est lié à un projet individuel contribuant à améliorer la situation personnelle du bénéficiaire (économique, sociale, familiale...) et notamment l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Le prêt est à taux d'intérêt fixe, et remboursable par mensualités constantes.

Pour qui ?

- ★ travailleurs en situation précaire et/ou ressources limitées (CDD – CDI à temps partiel – intérim)
- ★ chercheurs d'emploi
- ★ titulaires de minima sociaux en démarche d'insertion professionnelle
- ★ apprentis
- ★ étudiants, jeunes travailleurs
- ★ etc.



LE MICROCRÉDIT
DONNE LES MOYENS
DE RÉALISER VOS PROJETS !

★★★ PLUS D'INFOS

- Le microcrédit personnel s'adresse aux personnes de nationalité française, européenne ou titulaires d'une carte de séjour, majeures et capables.
- Les demandes de personnes inscrites au fichier Banque de France pour des crédits impayés et/ou un dossier de surendettement font l'objet d'une étude approfondie.

Quels projets peuvent-être financés ?

PROJETS PROFESSIONNELS

Mobilité : Permis de conduire, achat ou réparation d'un véhicule...

Formations qualifiantes : aide-soignant, conducteur poids lourds, CAP
Coiffure...

PROJETS PERSONNELS

Logement : frais d'agence, caution/dépôt de garantie, travaux de rénovation ...

Équipement du logement : achat de mobilier de première nécessité (réfrigérateur, table et chaises, lit...)

Santé : soins dentaires, lunettes, prothèses auditives...

Événements familiaux : frais d'avocat dans le cadre d'une procédure divorce, frais d'obsèques...

Quelles sont les caractéristiques des prêts ?

- ★ Montant : entre 300€ et 3000€ (exceptionnellement 5000€)
- ★ Durée de remboursement : de 6 à 36 mois (exceptionnellement 60 mois)
- ★ Taux d'intérêt fixé par chaque structure

★★★ ATTENTION

Le microcrédit personnel ne peut pas être utilisé exclusivement pour le remboursement de dettes (crédits, retard de loyer, découverts bancaires...), les besoins en trésorerie pour le paiement des charges courantes (eau, électricité...), ou encore la création d'une entreprise.

Qui contacter ?

Sept structures en Savoie accompagnent les demandeurs dans le montage et le suivi du dossier de microcrédit.

Le tableau ci-après présente les spécificités de chacune.

Structure	Contact	Projet	
		Pro	Perso
ADIE	David Serneels - 04 79 25 05 20 dserneels@adie.org	X	
France Active Savoie Mont-Blanc	Nicolas Chaudron - 04 79 69 11 01 microcredit@franceactive-savoie-montblanc.org	X	
Secours Catholique	Sylvie ou Christine - 04 79 60 54 00 savoie@secours-catholique.org	X	X
Restos du cœur	Annie Touvier - 04 79 62 16 06 annietouvier@yahoo.fr	X	X
Cresus 2Savoies	Véronique Toggwyler 06 19 61 90 40 contact.cresus2savoies@gmail.com	X	X
CCAS Albertville¹	Marie Guillon - 04 79 10 45 00 marie.guillon@albertville.fr	X	X
Tri Vallées²	Magali Clavery - 04 79 37 97 96 m.clavery@tri-vallees.com	X	X

¹ Habitants d'Albertville uniquement / ² Salariés de l'entreprise uniquement.

Les documents à fournir (liste non exhaustive) :

- ★ Dossier à renseigner
- ★ Carte d'identité ou carte de séjour + livret de famille
- ★ Avis d'imposition
- ★ Quittance de loyer + dernière facture EDF
- ★ 2 derniers bulletins de salaire, relevé des droits CAF
- ★ Justificatifs des autres revenus
- ★ Relevés bancaires des 3 derniers mois